

CONDITIONS GÉNÉRALES

(MISES À JOUR LE 3 MAI 2016)

À LIRE ATTENTIVEMENT. LE PRÉSENT DOCUMENT ÉNONCE LES MODALITÉS DE LA PARTICIPATION AU PROGRAMME YOURADIDAS (LES « CONDITIONS GÉNÉRALES »). EN VOUS INSCRIVANT ET EN PARTICIPANT AU PROGRAMME YOURADIDAS, VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR CES CONDITIONS. SI VOUS N'Y CONSENTEZ PAS, VOUS NE DEVEZ PAS VOUS INSCRIRE OU PARTICIPER AU PROGRAMME YOURADIDAS.

Les présentes constituent un contrat à durée indéterminée, qui peut à ce titre être résilié par adidas à tout moment moyennant préavis d'un (1) mois notifié au membre, sauf en cas de faute grave de la part de ce dernier, qui peut résulter en une résiliation immédiate.

A PROPOS DU PROGRAMME YOURADIDAS

Le programme youradidas est proposé par adidas International Trading B.V. (« adidas », c'est-à-dire « nous ») :

adidas International Trading B.V.
Atlas Arena, Africa Building
Hoogoorddreef 9a
1101 BA Amsterdam ZO
Pays-Bas

Le programme youradidas vise à gratifier et à remercier nos clients fidèles de leurs achats dans nos magasins participants en France métropolitaine et en ligne sur adidas.com en accordant aux membres des récompenses et des avantages exclusifs (le « programme youradidas »).

DEFINITIONS

Les termes employés dans les conditions générales ont la signification suivante.

Compte : votre compte adidas, accessible sur www.adidas.fr

Groupe adidas : adidas, ainsi que ses sociétés mères, ses filiales et ses sociétés affiliées.

Membre : toute personne qui (i) remplit les exigences d'admissibilité au programme youradidas, (ii) a accepté ces conditions générales et la déclaration de confidentialité et (iii) est inscrite au programme youradidas (elle est aussi désignée par « vous »).

Adhésion : la participation au programme youradidas.

Avantages : les coupons/les remises sur les produits ou l'accès aux avantages (p. ex. les événements en magasin) dont vous pouvez bénéficier en tant que membre du programme youradidas.

APPLICABILITE

Les présentes conditions générales régissent tous les accords et actes juridiques entre adidas et vous dans le cadre du programme youradidas. adidas peut modifier ces conditions générales avec l'autorisation préalable des membres du programme youradidas, qui est obtenue par des moyens de communication comme le courrier électronique. Si le membre refuse ces modifications, adidas peut résilier le programme youradidas à condition d'en aviser le membre un (1) mois à l'avance.

MISES A JOUR ET RESILIATION DU PROGRAMME

adidas se réserve le droit de résilier le programme youradidas à tout moment, à son entière discrétion, sans donner de motif et sans assumer de responsabilité envers les membres, moyennant un simple préavis d'un (1) mois par e-mail, sauf en cas de faute grave de la part du membre, qui résulte en une résiliation immédiate. Pour toute la durée du programme, vous pourrez toujours consulter les conditions du programme sur le site www.youradidas.fr

ADMISSIBILITE DU PUBLIC

Le programme youradidas est uniquement destiné aux particuliers. Les sociétés, les associations ou les groupements ne peuvent pas participer. Vous êtes admissible au programme youradidas si :

- vous avez 16 ans ou plus au moment de votre inscription au programme youradidas et, si vous avez moins de 18 ans, vous avez obtenu l'autorisation préalable de vos parents, de votre tuteur ou de votre représentant légal (nous nous réservons le droit de demander une confirmation écrite de cette autorisation) ;
- vous résidez en France métropolitaine ;
- vous possédez une adresse e-mail valide ;
- vous n'avez pas été exclu du programme youradidas par adidas en vertu des présentes conditions générales ; et
- vous n'êtes pas déjà membre du programme youradidas sous un autre compte.

DEVENIR MEMBRE

Pour vous inscrire et devenir membre, vous devez avoir un compte adidas. Si vous en avez déjà un, veuillez-vous connecter et accepter les conditions générales pour vous inscrire au programme youradidas. Sinon, nous vous prions de créer un compte adidas en fournissant quelques informations personnelles ou en vous connectant par l'intermédiaire de votre compte Facebook avant d'accepter les conditions générales du programme youradidas.

Vous pouvez ouvrir et administrer votre compte adidas par les méthodes suivantes :

En magasin : un membre du personnel peut vous inscrire au programme youradidas au point de vente, dans les magasins adidas sélectionnés. Rendez-vous sur <http://discover.adidas.fr/storefinder/#/> pour connaître les magasins participants. Après l'inscription en magasin, vous recevrez un e-mail vous invitant à confirmer votre inscription pour devenir membre. Si vous ne vous inscrivez pas dans les 60 jours, vos données seront supprimées.

Votre compte adidas et votre inscription au programme youradidas demeurent actifs aussi longtemps que vous êtes un membre actif. Si deux ans passent sans que vous vous connectiez à votre compte, adidas peut supprimer votre compte et résilier votre adhésion au programme youradidas.

VOS DONNEES PERSONNELLES

adidas se soucie de votre vie privée. adidas traitera vos données personnelles conformément à la déclaration de confidentialité (y compris les dispositions de youradidas aux présentes) publiée à l'adresse http://www.adidas.fr/help-topics-privacy_policy.html. Toutes les données personnelles que vous fournissez à adidas seront associées à un seul compte. Vous n'aurez donc qu'un profil personnel auprès du groupe adidas. Si vous aviez déjà un compte adidas avant d'adhérer au programme youradidas, toutes vos informations personnelles seront synchronisées dans un seul profil permettant de visualiser toutes vos interactions avec adidas. Ces informations personnelles comprennent les données recueillies par votre appareil Mi Coach (comme l'eUCI, le type d'appareil, l'heure de départ, l'heure d'arrivée, le type d'entraînement, le type d'activité, la durée, le rythme, la distance, les calories, le score de course et la vitesse), qui peuvent inclure des données personnelles de santé. Vous consentez à ce que notre société mère, adidas AG, transfère ces données personnelles Mi Coach à adidas International Trading B.V. au besoin, afin de participer à l'activité de performance du programme youradidas. Nous pourrions ainsi vous accorder des avantages sur la base de votre activité de performance, ce qui peut faire intervenir une prise de décisions automatisée à votre sujet en fonction des résultats de vos activités Mi Coach.

Une fois votre consentement obtenu, il sera permis à adidas de suivre vos transactions en ligne et dans les magasins de détail, y compris vos progrès, pour que vous puissiez acquérir des récompenses et des avantages.

En vous joignant au programme youradidas, vous acceptez que tous vos comptes auprès du groupe adidas soient stockés dans un seul profil. Cela signifie que toutes les données personnelles collectées aux fins du programme youradidas (selon les modalités décrites dans la déclaration de confidentialité) seront enregistrées dans un seul profil contenant d'autres informations d'adidas à votre sujet.

De plus, vous consentez expressément à ce qu'adidas traite des données personnelles ou des données sur votre santé dans le cadre du programme, selon les indications ci-dessus et les modalités de la déclaration de confidentialité, y compris les données Mi Coach, en vue de vous accorder des récompenses (le cas échéant). Vous pouvez annuler votre consentement (et quitter le programme youradidas) à tout moment en nous contactant à youradidas.support@adidas.com ou au 0805 69 49 69 (appel gratuit)

Si vous ne consentez pas à un tel traitement des données de santé par adidas dans le cadre du programme youradidas (comme décrit précédemment et dans la déclaration de confidentialité), vous ne devez pas participer à l'activité de performance du programme youradidas. Si vous ne consentez pas à un tel traitement des données personnelles et des données de santé par adidas dans le cadre du programme youradidas (comme décrit précédemment et dans la déclaration de confidentialité), il ne faut pas vous inscrire au programme youradidas.

GAGNER DES AVANTAGES

Une fois que vous êtes inscrit au programme youradidas, chacun de vos achats enregistrés dans un magasin adidas participant et sur le site adidas.fr contribue à avancer vers votre prochain avantage.

Si vous achetez un produit, mais que vous décidez plus tard de le renvoyer, le montant de cet achat qui a contribué à l'obtention d'un avantage sera déduit, ce qui peut avoir des conséquences sur votre avantage.

Identification en magasin :

- Pour que vos achats en magasin soient reconnus, vous devez vous identifier. Pour ce faire :
 - o Donnez votre adresse e-mail au membre du personnel.
- Pour vérifier dans quels magasins adidas vous pouvez faire des achats admissibles, cliquez ici <http://discover.adidas.fr/storefinder/#/>

Magasins exclus : les achats effectués dans les magasins franchisés adidas et les magasins distributeurs.

Identification en ligne :

- Pour que vos achats en ligne soient reconnus, vous devez vous identifier avec la même adresse e-mail que l'adresse utilisée pour le programme youradidas.

Le total net de votre achat sera reconnu, après toutes remises ou autres déductions.

RECLAMER DES AVANTAGES

Les avantages sont émis sous forme de coupons, qui représentent le plus souvent des bons de réduction ou des remises, mais parfois aussi d'autres types d'avantages, comme l'accès à des événements.

Une fois vos bons disponibles, vous pouvez y accéder :

- dans l'e-mail qui vous sera envoyé ;
- à la caisse de l'un de nos magasins participants.

Les règles suivantes s'appliquent aux bons de réduction.

- Les bons de réduction ne sont pas cumulables avec d'autres promotions ou remises.
- Certains produits peuvent être exclus.
- Les bons de réduction sont valides pour 1 mois, sauf indication contraire.
- Les bons de réduction ne sont utilisables qu'une fois.
- Un seul bon peut être validé par transaction.
- Les bons de réduction peuvent uniquement être utilisés dans l'un de nos magasins participants en France métropolitaine. Les bons ne peuvent pas être utilisés en ligne.
- Il n'est pas possible d'échanger les avantages contre de l'argent.

En participant au programme youradidas, la valeur globale de vos achats vous permet de recevoir des avantages particuliers.

Les règles suivantes s'appliquent:

- Si vos dépenses dans les magasins adidas ou en ligne sur adidas.fr se situent entre 0 € et 199 € /200€ et 379€/dépassent 400€ en 365 jours.
- Vous recevez un cadeau de bienvenue : un bon de réduction de 10 ou 15 %, valable pour un mois, sur votre prochain achat dans un magasin adidas participant.
- Vous profitez également d'un cadeau d'anniversaire, un bon de réduction de 20 % sur votre prochain achat, valable pour un mois, et d'une offre gratuite d'un produit floqué une fois par an.
- adidas est en droit de modifier ces offres unilatéralement.

RESILIATION DE L'ADHESION OU DU COMPTE

Votre participation au programme peut se terminer de différentes façons. Après avoir quitté le programme, vous ne pouvez plus toucher de récompenses. Toute récompense non utilisée peut toutefois être réclamée jusqu'à la fin de sa période de validité. Si vous décidez ultérieurement de redevenir membre du programme, nous n'aurons aucun registre des achats effectués ou des récompenses touchées avant la date de suppression, et vous recommencerez au niveau bleu. Bref, vous serez un tout nouveau membre du programme youradidas, sans historique. L'adhésion peut prendre fin de l'une des manières suivantes.

- **Annulation de votre adhésion** : vous pouvez annuler votre adhésion au programme youradidas à tout moment en contactant le service à la clientèle : youradidas.support@adidas.com ou au 0805 69 49 69 (appel gratuit).
- **Expiration du compte adidas** : votre compte adidas demeure actif aussi longtemps que vous êtes un membre actif. Si deux ans passent sans que vous vous connectiez à votre compte, adidas peut supprimer votre compte et résilier votre adhésion au programme youradidas.
- **Perte de l'adhésion** : adidas se réserve le droit de mettre fin à la participation d'un membre du programme youradidas, sans lui devoir aucun remboursement ou dédommagement, par exemple si le membre se révèle coupable de fraude ou de tromperie, utilise le programme youradidas de manière illégale ou frauduleuse ou cause des dommages à adidas, à ses marques ou à ses employés ou dans n'importe quelle autre situation, à la seule discrétion d'adidas.

RESPONSABILITE

adidas ne sera tenue responsable, pour aucune raison que ce soit, des dommages subis par un membre en relation avec le programme youradidas ou en conséquence, dont les dommages causés par des fautes typographiques ou des erreurs de composition ou d'impression, la résiliation ou la modification du programme youradidas ou une lacune d'une tierce partie, sauf si ces dommages sont attribuables à un acte intentionnel ou à une insouciance flagrante de la part de la direction d'adidas. adidas n'assume aucune responsabilité envers le membre pour les récompenses inutilisées éventuelles à la date de résiliation de l'adhésion.

Le membre est responsable de tous dommages résultant de ses actes non conformes aux conditions générales ou autrement répréhensibles dans le cadre du programme youradidas, sans préjudice de tous autres droits d'adidas. La responsabilité des membres peut être mise en cause par adidas et toute tierce partie employée par adidas en cas de réclamations de tierces parties relatives à des dommages et à des coûts qui ont découlés d'une façon ou d'une autre de la participation au programme youradidas ou d'une inexécution des obligations du membre en vertu des conditions générales.

DIVERS

- Si vous avez des questions, des suggestions, des plaintes ou un différend avec adidas à l'égard du programme youradidas, vous pouvez vous adresser au service à la clientèle en écrivant à youradidas.support@adidas.com ou en appelant au 0805 69 49 69 (appel gratuit).

Reportez-vous également à notre foire aux questions (FAQ) sur www.youradidas.fr. Dans les cas non prévus par les conditions générales, adidas prendra une décision. Le droit français régit les conditions générales et tous les accords et les actes juridiques entre adidas et le membre dans le cadre du programme youradidas. Si des conflits découlent des conditions générales ou du programme youradidas, le tribunal français concerné sera compétent. Si une ou plusieurs dispositions des conditions générales sont nulles ou annulables, adidas est autorisée à les remplacer par des dispositions dont la nature et la signification se rapprochent le plus possible de celles des dispositions originales, sans devenir nulles ou annulables à leur tour.

END.